

2022/26/10/05

COMMUNE
DE
GOURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 OCTOBRE 2022

Date de convocation :
19/10/2022

Convocation affichée le :
19/10/2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27

Présents : 21

Procuration (s) : 6

Reçu en Préfecture de
VANNES le 4./11/2022
Certifié exécutoire le 4./11/22
Publié ou notifié le 4./11/22
A GOURIN, le 4./11/2022
Le Maire,
Hervé LE FLOC'H

Pour Le Maire
L'Adjointe,
Catherine HENRY



MIS EN LIGNE LE
Pas de site internet

L'an deux mille vingt-deux à vingt heures trente minutes, le vingt-six octobre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOUJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, ULLIAC Morgane, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s)(es) excusé(s)(es) : BOCQUILLON Maud, LE GRAND Mickaël, LE COROLLER Marie-Ange, BOUËDEC Jean-Michel, PERON Matthieu, PICARDA Styren.

Procuration(s) : BOCQUILLON Maud à POUPON Marie-Laure, LE GRAND Mickaël à LE FUR Françoise, LE COROLLER Marie-Ange à HENRY Catherine, BOUËDEC Jean-Michel à TROALEN Anne, PERON Matthieu à PHILIPPE Jean-Luc, PICARDA Styren à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

**5- CREATION D'UNE INSTALLATION DE METHANISATION A LANN MINE
BRAS A GUISCRIF – CONSULTATION DU PUBLIC ENTRE LE 16 SEPTEMBRE
ET LE 15 OCTOBRE 2022 EN MAIRIE DE GUISCRIF**

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à donner son avis sur la demande de création d'une installation de méthanisation à Lann Mine Bras à Guiscriff, demande déposée par le directeur de la société Centrale Biométhane du Roi Morvan.

Il rappelle que la commune de Gourin est concernée par le plan d'épandage et que le dossier d'enquête publique est consultable avec l'avis d'enquête publique sur le site Internet des services de l'Etat dans le Morbihan, la consultation du public étant programmée entre le 16 septembre et le 15 octobre 2022, en mairie de Guiscriff.

Après en avoir délibéré,

Au moyen d'un vote à bulletin secret approuvé par les 21 personnes présentes (18 voix « POUR » et 3 voix « CONTRE ») conformément à l'article L.2121-21,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DONNE un avis favorable, par 18 voix « POUR », 1 voix « ABSTENTION », 2 voix « CONTRE », à la demande du directeur de la société Centrale Biométhane du Roi Morvan pour la création d'une installation de méthanisation à LANN MINE BRAS à GUISCRIF.

Pour extrait conforme au registre,

A Gourin, le 26 octobre 2022

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,



Catherine HENRY.